

Monsieur Didier CADE  
318 ch de Fontanieu Bis  
83740 La Cadière

Monsieur le Sénateur Alain RICHARD  
Sénat  
15 rue Vaugirard  
75006 PARIS

La Cadière le 30 avril 2015

Objet : Commission de la modernisation du dialogue environnemental

Monsieur le Sénateur,

Le gouvernement a engagé le chantier du dialogue environnemental, afin de renforcer les procédures existantes et d'assurer la transparence du débat public.

Vous avez été chargé par Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, d'assurer la présidence de la commission spécialisée relative à la modernisation du dialogue environnemental.

Pour cela, Madame la Ministre vous a demandé de donner la parole aux opposants de certains projets.

Le Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume, fort de 20 associations, et de plus de 1400 adhérents directs, membre de la Coordination Régionale contre le projet de LGV PACA/LNPCA, (pétition papier de 25 000 signatures) qui regroupe les opposants de Marseille à Nice, tient à vous faire part de son indignation concernant le non- respect du processus de concertation du projet de la LGV PACA (Marseille-Toulon-Nice) rebaptisée depuis peu, Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur et vous demande l'annulation de ce projet aux motifs :

- Aucune étude géologique n'a été réalisée par RFF alors que les études de projet de RFF ont été facturées aux contribuables, pour 90 millions d'euros depuis 2005. Des experts géologues, mondialement reconnus, ont fait parvenir au gouvernement, une étude que vous trouverez ci-jointe et qui présente les risques de perturbation du réseau hydrographique ; risques dus au creusement de tunnels dans une géologie de type karstique, par définition complexe et aléatoire, comme celle de la région Sud Sainte Baume.

- Le développement des transports en commun du quotidien est reconnu comme une nécessité urgente et absolue : les associations depuis le débat public rappellent cette exigence, en précisant qu'il ne se limite pas qu'au ferroviaire et à la bande littorale déjà desservie et que le projet proposé n'y répond pas.

- La Cour des Comptes a émis un avis défavorable pour les nouveaux projets LGV en 2014.

- Les coûts de ce projet augmentent chaque année et sont passés de 5 milliards en 2005, à 20 milliards d'euros en 2012 pour 187 km, soit plus de 100 millions d'euros au km, record européen sinon mondial. Et ce, sans compter les surcoûts qui seront inévitablement engendrés par le creusement des tunnels dans une géologie de type karstique comme cela fut le cas pour le tunnel de Toulon. Son financement n'a pas été défini, et les populations ne sont toujours pas informées.

- La désapprobation des élus locaux : une motion contre le tracé de la LGV/ Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur a été signée par la Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume et par tous les conseils municipaux qui la composent une première fois en 2011 et une seconde fois par les nouveaux élus en 2014. Il faut noter que les risques de perturbations et de pollution du réseau hydrographique ont fortement pesé sur l'opposition des élus.

- Par ailleurs la CNDP rappelle que le délai de cinq ans, après la remise du bilan du débat public sur le projet de LGV PACA étant dépassé, il convient que le maître d'ouvrage la saisisse sur le nouveau projet et qu'à l'avenir, le public soit mieux associé au processus d'élaboration du projet.

- Les sondages et enquêtes effectués par RFF ont été orientés avec des questions non pertinentes et germées, ont manqué de transparence et dont les interprétations ont été tronquées.

- L'ancien garant Monsieur Marzolf, souligne dans son rapport du 20 juillet 2013 et remis à la CNDP, que le préfet de Région, n'a pas respecté les règles de la démocratie en stoppant la concertation.

- Il faut noter que cette opposition à ce projet des Métropoles du Sud (Marseille-Toulon-Nice), est également partagée par les associations pro- LGV.

Notre Collectif et ses experts géologues, s'associent totalement dans ce chantier de dialogue environnemental et participatif et vous sollicitent pour un rendez vous.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Didier CADE

Président du Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume

PJ : 1